

Séance du vendredi 19 juin 2026

Délibération N° DE_2026_030

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	6	10
Date de la convocation : 15/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
6	2	2
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-neuf juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Michel LEDANSEUR.

Présents : Michel LEDANSEUR, Marianne ROQUES, Martine RODRIGUEZ, Mathieu MILANESE, Sylvain DUMONS, Léo DE SOUSA TANCHAO

Représentés : Julien MERLOS représenté par Mathieu MILANESE, Madeleine CUYERS représentée par Marianne ROQUES, Sylvie CZECZOTKA représentée par Sylvain DUMONS, Bieze HUISMAN représentée par Martine RODRIGUEZ

Absents et Excusés : Jean-Christophe JAMMES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Mathieu MILANESE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Travaux Chevet Eglise- Plan de financement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser des travaux sur le chevet de l'église.

Des devis ont été demandés à l'entreprise Beillas et l'entreprise Correa.

Entreprise CORREA montant HT 15 523.25€ soit 18 627.90 € TTC

Entreprise BEILLAS montant HT 6 370.00€ soit 7 644.00€ TTC

M. Le Maire propose de retenir l'entreprise BEILLAS

M. Le Maire propose de demander des subventions auprès des organismes publics intervenant dans ce genre de chantier

M. le Maire propose le plan de financement suivant:

Considérant le devis établi pour l'ensemble des travaux à réaliser

BEILLAS: Travaux sur chevet de l'Eglise

Montant HT : 6 370.00€

Montant TVA: 1 274.00€

Montant TTC: 7 644.00€

Plan de financement-Demande de subventions

FDAL -DCSEP 2026.....30%.....montant :1 911.00€

DRAC 202625%.....montant : 1 592.50€

CCPM -Fond de Concours 2026. 22.5%.....montant : 1 433.25€

Montant total des subventions : 4 936.75 €

Autofinancement du montant HT : 1 433.25€ +TVA 1 274.00€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

approuvent le plan de financement tel que présenté

autorisent M. le Maire à signer tout document nécessaire

chargent M. le Maire de toutes les démarches nécessaires concernant la globalité du dossier

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel LEDANSEUR
Président de séance

Mathieu MILANESE
Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, corresponding to Mathieu Milaneze, is written over the printed name and title.